

II JURISPRUDENCE

L'ACTE SOUS SEING PRIVE ET LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Commentaire de l'arrêt du 18 février 1997

*- Cour Suprême - toutes chambres réunies -
(arrêt non publié)*

Par YOUNSI HADDAD Nadia *

Par arrêt en date du 18 février 1997 n° 136156, la Cour Suprême -toutes chambres réunies- a statué sur une affaire opposant un acquéreur d'un fonds de commerce par acte sous seing privé à son vendeur et ce, dans les termes suivants:

"La Cour Suprême, en son audience publique tenue en son palais de justice à Alger, et après en avoir délibéré conformément à la loi a rendu l'arrêt suivant:

* Maitre assistante Institut de droit - Université de Constantine.

the 19 th century.

This is the main conclusion we come to at the end of very careful research and investigations carried out for a long time through sources that were rarely used until now. This paper insists mainly on the twofold approach that was undertaken at the same time methodological and quantitative. It focuses also on implications which consist in the necessary questioning of enumerations that did not attract so far the attention they deserved... and that is not unrelated to the background of the ideology of colonialism.

Sari Dj. (1982): Le désastre démographique de 1867-68 en Algérie, Alger, SNED, 318 p.

Sari Dj. (1990): The limits of Colonial Statistics: A lesson from Algeria, in *Demography from Santy Evidence*, edited by Bruce Fetter, Lynne Rienner Publishers, Inc, London, 37-46.

Yacono X, (1954): Peut-on évaluer la population de l'Algérie vers 1830? *Revue Africaine*, Alger, 277-307.

Yacono X, (1982): Les pertes algériennes de 1954 à 1962, ROMM, Aix-en-Provence.

The toll of mortality in the years 1867-68 in Algeria? its extent and implications

Rapidly, in a few months, from the fall of 1867 to the spring of 1868, great slaughters became general in the whole Algerian territory. Almost everywhere, they resulted in a heavy toll, and even in the almost complete extermination of some communities.

Such slaughters which came as a surprise for many observers of the time and were at the origin of many statements from different circles, and honest observers, were hardly the subject of in depth analyses. This is all the more the case that every assessment work out from the comparaison of recognized sources induces an experienced observer to wonder once more about the various population estimates around 1830 and during the whole 19th century. As a result, the exceptionnaly high level of mortality of the years 1867-68, far from being a riddle once sources have been made clean and confronted to the real socio-economic context of the slaughters, remains the necessary object of study to archive an unbiased knowledge of demography of Algeria in

SOURCES

Tout les détails relatifs aussi bien aux archives qu'aux publications et à la presse écrite d'alors sont précisées dans notre publication de 1982 (p. 307-312). Ne sont indiquées ici que celles mentionnées directement dans cette communication.

Ageron Ch. R. (1968): Les Algériens musulmans et la France, Paris, PUF, 1: 3-35.

Azikkou S. (1899): L'Insurrection de 1871, complainte tamazigh et traduction par Luciani J.D., *Revue Africaine*, Alger, 17-21.

Chevalier L. : Le problème démographique nord-africain, Paris, 1947.

Lacretelle : De l'Algérie au point de vue de la crise actuelle, Lyon 1868.

Lavigerie (1970): Recueil de lettres publiées par l'Archevêque d'Alger sur les oeuvres et les missions africaines, Paris, 1869.

Le Hon (Comte), (1870): Enquête agricole: Alger, Oran, Constantine, Paris, 2 V.

Nouschi A. (1961): Enquête sur le niveau de vie de populations agricoles nord-constantinoises de la conquête à 1919, Tunis.

Perier J. (1869 et 1970): Effet de la misère et du typhus en Algérie en 1868, *Bulletin de médecine et de chirurgie militaire*, Paris, 1869, T. 22 (3^o série): 449-520, 1870: T. 24 (3^o série): 461-535.

Sari Dj. (1971): L'équilibre économique traditionnel des populations de l'Ouarsenis central, ROMM (Rev. De l'Occident musulman et de la Méditerranée), Aix-en-Provence, 9: 63-89.

CONCLUSION

Ainsi l'approche n'a pas été aisée mais s'est révélée concluante à plus d'un titre parce qu'elle s'est entourée d'un certain nombre de garanties indispensables et incontournables, à l'origine en particulier d'une **qualification minimale acceptable mais crédible, bien située dans tout son contexte.**

Or pareil résultat ne peut constituer la solution recherchée en soi. On ne saurait ainsi dissocier les hécatombes de leur contexte aussi bien sur le plan démographique proprement dit que sur le plan politique d'alors. S'agissant du premier, la quantification minimale remet nécessairement en cause les données officielles demeurées "admises, celles relatives aux dénombrements avant et après les hécatombes. C'est en définitive toute l'évaluation de la population algérienne vers 1830 qui reste posée et qui a été réellement posée durant toute la période coloniale, avant même que ne soit posée **ce problème réel des saignées de 1867-68...** et auquel s'est ajouté aussi à partir de 1962 l'évaluation des pertes dues à la guerre de libération nationale (1954-62). Problèmes d'archives seulement? **De mémoire incontestablement,** aussi bien à la suite de la destruction massive des archives en 1830, d'une part, et du transfert des archives peu avant l'accession à l'indépendance, d'autre part? Une seule et même constante de l'essence coloniale: la mutilation de la mémoire du peuple colonisé d'alors et... recouvrant sa souveraineté nationale.

BIBLIOGRAPHIE:

(1) - Pour plus de détails voir Ch. R. Ageron (1968, 1, 176: création de l'état-civil).

Cependant l'analyse, pour la période en question doit être bien située.

(2) - "... les cadavres trouvés journellement sur les routes, dans les broussailles, dans les routes, dans les rues, cadavres maigres et décharnés sont une preuve irrécusable de l'état de détresse où nos Arabes sont réduits", écrit le curé de Ténès à l'Archevêché d'Alger.

données ou d'impressions ne reposant pas sur des bases statistiques viables...

Par voie de conséquences aussi et surtout, la réévaluation des dénombrements antérieurs aux saignées démographiques de 1867-68 s'imposent plus que jamais. Cette entreprise par Yacono (1954) ne peut être la dernière, en raison non seulement de l'état de recherche à cette date mais aussi de l'exigence et de la rigueur de la recherche scientifique. Peut-on admettre à l'heure actuelle la foi accordée aux données purement administratives, et de surcroît militaires en grande partie, par cet auteur? Comment qualifier aussi, selon ce même auteur, le dénombrement de 1856 "de premier recensement valable" alors qu'il repose dans certaines régions sur de simples estimations, de régions encore peu connues par les militaires, après la soumission et la domination des populations? Du reste, bien souvent il ne s'agit que **d'impressions** notamment quand les officiers des bureaux Arabes ne parviennent même pas **à distinguer entre les parlers arabe et berbère comme dans l'Ouarsenis** (Sari; 1971: 79-80).

Aussi la réévaluation à faire en 1866 doit-elle être en rapport avec les saignées démographiques étudiées (1867+68), les pertes de l'insurrection de 1864-66 dans le Sud Algérois et l'Oranais, et celles de l'insurrection de 1870-71. Au lieu des 2,562 M. d'habitants, suivant le dénombrement correspondant à cette date (1866), l'estimation proche de la réalité et à retenir doit être sensiblement égale au chiffre retenue en 1872 additionné des pertes totales précitées. Il convient donc d'ajouter au moins 1 M. d'habitants, soit 4 à 4,287 M. d'âmes. De 1830 à 1866, l'évolution d'ensemble peut être représentée par une courbe irrégulière mais décroissante dans l'ensemble, en raison des pertes directes et indirectes des différentes résistances soutenues par la population à travers la quasi-totalité du territoire dominé et en voie de colonisation. En conséquence, l'évaluation faite par Yacono, soit 3 M. doit être revue en hausse. **Une fourchette de 4,5 à 5 M. constitue bien un manimum acceptable.**

régime colonial, **le taux d'accroissement naturel moyen de 3,08% est inadmissible.** Comment peut-on retenir une telle valeur durant cette période et bien postérieurement? Du reste, il faut attendre l'exceptionnelle période de 1966 à 1986 pour enregistrer des valeurs égales et légèrement supérieures à ce niveau. Dans de telles conditions, **les dénombrements antérieurs aux hécatombes de 1867-68 et postérieurement doivent être nécessairement réévalués.**

En tout état de cause, seule une réévaluation permettrait d'admettre en toute logique à la fois l'estimation minimale à laquelle nous sommes parvenus, et surtout le taux de saignées démographiques. Or même en retenant le chiffre de 1886, soit 3,287 M. de personnes, la sous-estimation demeure. Elle est même manifeste car, de 1886 à 1901, la croissance ainsi obtenue s'élève à 0,802 M. d'habitants, soit un taux annuel moyen de 1,62% **soit encore un taux moyen inacceptable.** Si accroissement il y a, il ne peut résulter dans tous les cas que d'une amélioration des opérations de dénombrements, selon Chevalier (1947), en rapport avec une approche progressive du milieu physique et humain. D'autant plus que les opérations militaires proprement dites, visant la domination de la population sont bien achevées à la fin du XIX^e siècle, en dehors de quelques poches de résistance limitées au Hoggar et au Touat.

En conséquence, comme la croissance démographique est pratiquement nulle de 1872 à 1886 et bien après..., la population dénombrée en 1886 devrait être sensiblement égale ou proche de celle de 1872, soit 3,287 M. au lieu de 2,125 M. de personnes (Annu. Statistiques de l'Algérie, 1975: 30, 38 et 39). La réévaluation réduirait ainsi la proportion des hécatombes du tiers au quart et permettrait surtout d'atténuer les pourcentages de certaines estimations de pertes relatives à certaines collectivités et circonscriptions administratives, fussent-elles officielles. De même, elle réduirait le phénomène de **dépeuplement**, de surcroît massif et durable, tel qu'il résulte de l'examen de certains récits et témoignages, relevés ou établis à partir de

révolue, ne se retrouvent même pas durant la première moitié du XIX^e siècle. Aucun facteur d'ordre économique ou sanitaire ne saurait indiquer une quelconque amélioration de la situation générale. Les conséquences de l'insurrection de 1871 ont été bien analysées par Ch. R. Ageron et les plaintes populaires les situent bien, indépendamment de l'analyse démographique exposée par L. Chevalier à la fin de la seconde Guerre Mondiale (1947). Du reste ce même taux de 3,1% relevé en 1886... annonce "le spectre" de la famine de 1867, et comme on l'a vu, oblige certains milieux à se référer aux hécatombes et à leurs dimensions... Un contexte en contradiction flagrante avec de telles valeurs!

En conséquences, la réalité démographique avant tout est tout autre que celle des dénombrements, des résultats tendant à mettre en évidence de tels taux. La réalité, toute relative, ne peut être que **celle d'une amélioration progressive des dénombrements, et non celle d'un accroissement naturel irrecevable**. Une valeur réelle de ce dernier doit être peu différente de 0 (zéro) durant tout le XIX^e siècle.

Aussi doit-on nécessairement réexaminer les dénombrements de 1861 et 1872 en premier lieu. La différence des deux dénombrements ne peut cerner objectivement les saignées démographiques de la période interscénar, tentative retenue passivement par la plupart des observateurs durant la période coloniale pour pouvoir accréditer la réévaluation des hécatombes en les fixants à 500 000 victimes. Pour les observateurs contemporains d'alors, militaires et politiques dans les hautes sphères avec l'Empereur Napoléon III, lui même, le drame était très grave et inspirait de très graves préoccupations.

2. La sous-estimation manifeste des dénombrements de la population

En considérant le solde enregistré durant les trente dernières années du XIX^e siècle, soit un excédent de 1,964 M. d'habitants, en dehors de toute émigration, et en dépit de quelques vagues d'émigration fuyant le

contexte réel, général et particulier, des hécatombes, et par là-même la **longue résistance, politique durant quatre décennies consécutives, et physiologique durant cette décennie avec son paroxysme au cours des maximums des hécatombes**. Quant à la part des deux épidémies incriminées, choléra et typhys, elle est réduite et dans tous les cas en rapport direct avec ce double contexte (Sari; 1982: 137-141). Le rapport médical du Dr Périer (1869-1870), solidement appuyé par ses observations et enrichi par celle de ses collègues, en constitue la démonstration la plus irréfutable.

III. LES IMPLICATIONS

Aussi minimal soit-il, ce bilan d'ensemble bien situé sur le double plan, politique et démographique, oblige le chercheur à étendre le champs de ses investigations à plus d'un titre. D'autant plus que ce champ ainsi élargi recèle bien des énigmes mais aussi.... des réalités incontournables dont cette surmortalité précèdent de peu les hécatombes et l'accompagnant en coïncidant de surcroît avec l'insurrection de 1871 (Ch. R. Ageron, 1968, 1: 3-36). De toutes ces énigmes, citons aussi bien l'écart de 1 à 10 des estimations de la population vers 1830, que ces trois taux d'accroissement naturel de 4% en 1876, 2,9% en 1881 et 3,1% en 1886, annullement... **Trois taux propres à des populations de croissance explosive, alors que la période en question est celle de dépeuplement de bien des contrées, et d'une remise en cause du potentiel démographique si les dénombrements antérieurs sont retenus.**

1. Des taux de croissance naturelle irrecevables au XIX^e siècle

Le taux précités, passés "inaperçus" par Yacono (1954: 277-307), soit l'observateur averti de la question démographique durant la période

- 2 - Le bilan d'ensemble

Provinces	Total	%
Alger	200 000	26,9%
Constantine	200 000	20%
Oran	400 000	50%
Total	820 000	32%

Source: Synthèse de très nombreux tableaux (Sari, 1982, tableaux 1 à 3, p. 265 avec table).

Quant au taux global de 32,3% soit le tiers, il ne peut avoir de signification réelle que si l'on parvient à **remettre en cause bien des statistiques officielles concernant la population** non seulement durant cette période des hécatombes avec les deux dénombrements les précédant et l'accompagnant mais aussi celles qui remontent vers 1830 et qui ont trait au dernier tiers du XIX^e siècle. Comment peut-il en être autrement quand brutalement surviennent des hécatombes décimant bien des zones et s'approchant facilement du million? Où bien faut-il se limiter seulement à l'observation profonde de Rey Goldzeiguer (1977: 693):

"L'Algérie traditionnelle, en dix ans, s'effondre... En une décennie, les structures cohérentes de la société traditionnelle disparaissent par pans entiers".

En fait, une telle observation, résultat de si longues et passionnantes investigations poursuivies durant de longues années à travers une documentation très dense, est riche d'enseignement. Elle situe bien le

les 60 à 80% suivant les sources militaires, la différence très grande que nous avons tenu d'observer souligne bien nos **estimations minimales**.

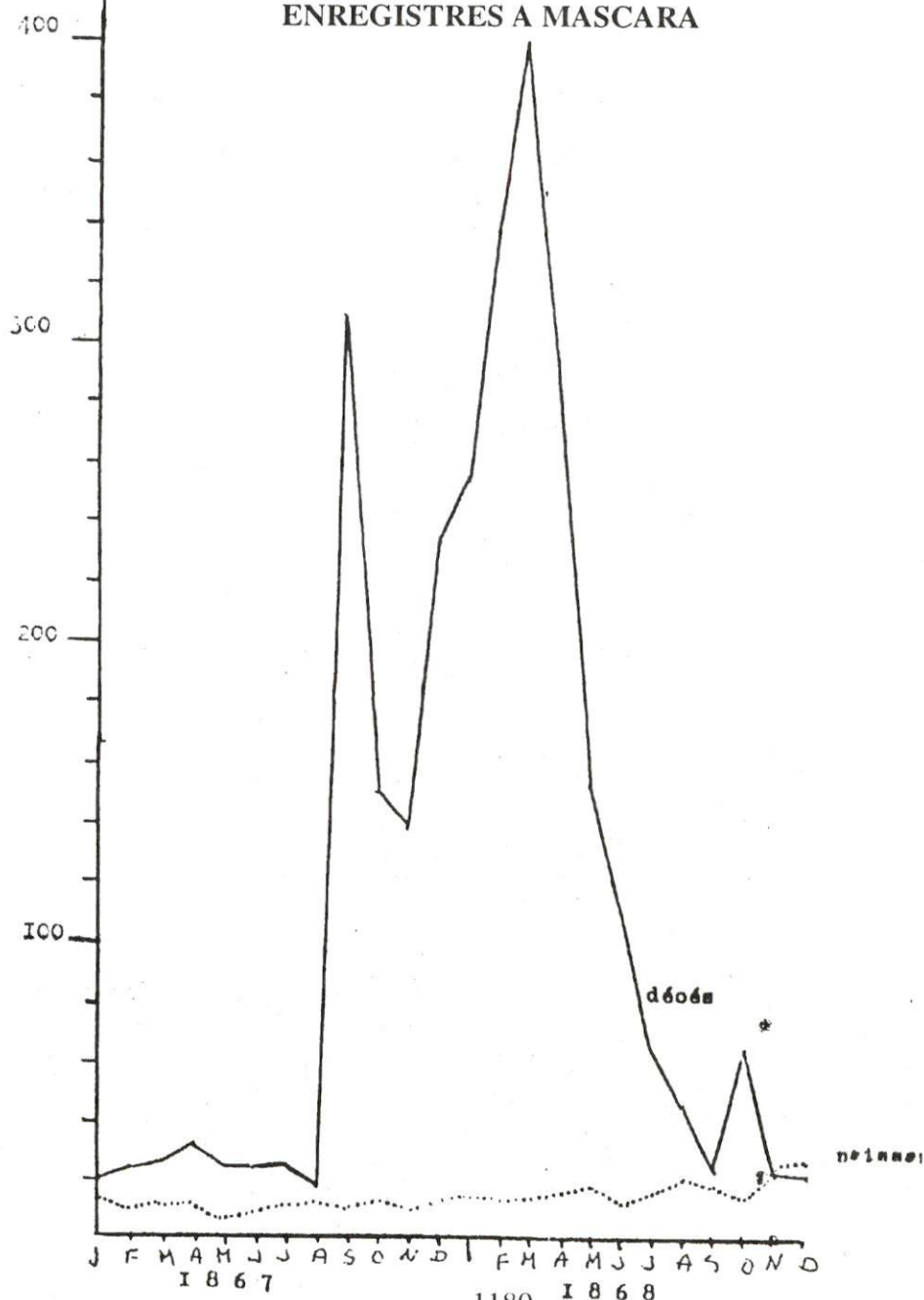
3. La province de Constantine

Compte tenu de ce qui précède et a été souligné avec force, soit la déficience générale des données administratives, le bilan établi par Nouschi (1961: 369) et résultant d'une simple déduction de "dénombrements" des populations effectués en 1866 et 1869 ne peut être retenu comme signalé ci-dessus. Du reste, des sondages et dépouillements effectué à l'état civil sont édifiants à cet égard. Même avec un taux global de 20% pour la province, de vastes zones sont très éprouvées comme celles de steppes et du Sud. Il est inutile de rentrer dans les détails. Toutefois, le minimum retenu répond aux exigences que nous nous sommes imposées et tient compte aussi des zones kabyles et littorales demeurées généralement peu éprouvées. Aussi les oscillations vont-elles de 4% (Takitount, en fait 10%) à 40% (Constantine) à 44% (Tébessa). Au total, les hécatombes minimales se sont élevées à 220000 victimes.

4. Le bilan d'ensemble

Malgré tout l'effort déployé pour parvenir à une estimation aussi proche de la réalité que possible, notre conclusion ne doit pas s'écarter du jugement de Rey Goldzeiguer précité. Le tableau 2 fait état ainsi d'une somme assez proche de million de victimes survenues essentiellement au cours de maximums de l'automne de 1867 à la fin du printemps de 1868, affectant de vastes zones avec le dépeuplement généralisé et durable des steppes et du sud, particulièrement en Oranie, province de loin la plus peuplée mais aussi la plus décimée.

MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES NATURELS ENREGISTRES A MASCARA



2. La province d'Oran

Plus éprouvée est la province occidentale, compte tenu en particulier des conditions naturelles et historiques aussi, notamment les effets de l'insurrection de 1864-65 (Ch. R. Argeron, 1968, 1: 62) et confirmés par la commission le Hon (1870). L'abondance des données et témoignages ne laissent subsister aucun doute sur l'ampleur du désastre. Les échos se retrouvent loin du terrain jusqu'au parlement avec la citation de pourcentage particulièrement élevés difficilement admissibles mais assez justifiés par des témoignages dignes de foi. Il en est ainsi des dépositions faites à la commission le Hon par des personnalités d'origine, algérienne et européenne, toutes concordantes. Telle est celle relative au douar d'EL Hammam dans la subdivision de Mascara. Là, sur 150 habitants, 115 victimes ont été dénombrées, soit 76,6%. Les décès en bas-âge l'ont-ils été réellement? Dans la même subdivision qui a été très décimée, les européens déclarent:

"... le nombre de morts connu est de cinquante mille, nul ne sait celles qui sont demeurées inconnus... Dans les champs, au bord des routes, le pied du voyageur se heurtait aux cadavres... On peut sans redouter une erreur trop grande, en porter le nombre au tiers des morts connus (le Hon, 1868: 268).

Cela ne saurait surprendre après le dépouillement de l'état civil de Mascara où l'on relève des maximums aussi bien en ce qui concerne les décès identifiés que ceux des anonymes, particulièrement au cours du mois le plus meurtrier, celui de Mars 1868, soit respectivement **398 et 866 dont... 211 le 31**. Avec la subdivision proche de Mostaganem, les hécatombes sont parmi les plus élevées. En définitive, **l'Oranie a payé le plus lourd tribut**. On y retenant un bilan global de 400 000, recoupement de diverses données, l'écart avec la réalité concrète est accentué. En effet avec cette valeur, le taux s'approche de 50% mais par rapport aux effectifs officiels, lesquels négligent bien la population enfantine et féminine à la fois. Du reste, entre le taux moyen retenu, soit 50% et ceux relatifs à un grand nombre de collectivités oscillant entre

bilans minimum car les dépouillements ne concernent jamais des transcriptions exhaustives, en dehors de cas exceptionnels et pouvant représenter une population donnée. Dans cette province, seule la Kabylie se distingue par des pertes estimées autour de 10% selon nos observations relevées à l'état civil et confrontées avec les estimations officielles. La plupart des chefs-lieux des subdivisions et des villes accusent des taux proches de 20 à 30, voire 40%. Comme nous tenons à des estimations minimales, la moyenne provinciale est d'environ un quart, soit 26,9% avec un total peu différent de 200 000 décès. Précisons bien que le typhus, quoique indissociable et certaines affections, n'a eu qu'une part minime dans l'ensemble selon le recoupement des différentes observations émanant de sources médicales. Les pertes dénombrées à Ténès ne doivent pas surprendre comme le montre le taux que l'on peut estimer supérieur à 50% compte tenu de la concordance de très nombreux témoignages dont ceux du curé du centre(2). du reste, les sources militaires mentionnent des taux beaucoup plus élevés à propos d'autres localités et collectivités, laissant entrevoir **un dépeuplement durable...**

1 - Bilan de la province d'Alger

Villes			Subdivisions		
	Taux de pertes		Estimations		
	Calculés	Estimés	d'Alger	25%	10 000
Blida	18,4	+ 20	Médéa	30%	36 000
Koléa	19,0	1/3	Kabylie	10%	30 000
Médéa	9,6	+ 1/3	Aumale	30%	31 000
Miliana	24,6	1/3	El Asnam	40%	32 000
Ténès	38,5	+ 1/2	Miliana	40%	60 000
			Total	26,9%	199 000

Source: Dépouillement de l'état civil et archives du Palais de Justice d'Alger.

"500 000? 800 000? Toute évaluation globale fausse la réalité" (1977: 459).

Pour notre part, le bilan d'ensemble que nous proposons s'appuie sur l'exploitation critique du plus grand nombre possible de transcriptions d'actes de décès, préalablement soumises à la critique interne et externe et confrontées avant tout à toute autre documentation susceptible d'éclairer le contexte, général et particulier, de la circonscription administrative. Partout la multiplicité des sources est exploitée à profit. De plus, le bilan d'ensemble, résultat du plus grand nombre possible de bilans à différents échelons, permet d'esquisser la répartition géographique, en distinguant les zones peu affectées, éprouvées et très éprouvées, à travers les trois provinces, suivant la terminologie officielle d'alors.

1. La province d'Alger

Très éprouvée, cette province peut être bien cernée en raison de la disponibilité de données émanant de sources diversifiées et se complétant parfois. En effet, comme il s'agit bien de la province la mieux encadrée sur le double plan, administratif et médical, et pourvue aussi d'un réseau de centres de peuplement européen, l'information y est relativement riche et assez crédible, principalement d'origine sanitaire. De plus, c'est aussi la confluence de ces vastes mouvements de faméliques et de mourants en provenance du reste du territoire algérien d'où l'intérêt que présente la surmortalité des centres de santé, de pénitenciers, d'orphelinats dirigés par des ordres religieux... En conséquence, **l'approche gagne beaucoup en qualité et en quantité.** Principalement quand les actes de décès sont rédigés avec détails en soulignant bien l'intérêt porté par l'agent aux conditions de décès...

Le tableau 1 synthétise de très nombreuses données statistiques exploitables et encore disponibles naguère. Il s'agit essentiellement de

contexte de "la famine" de 1867. Et de conclure par une note très optimiste faisant allusion à la générosité exprimée par un notable de la contrée. Le but de cette conclusion est bien clair. Il assure et rassure, en dissipant les inquiétudes, et en pensant pouvoir ramener les choses à leurs propres dimensions... Toutefois les exceptions ne sont pas à exclure. Il en est ainsi de l'Avenir Algérien du 26 Avril 1868 consacrant ses colonnes "à la mortalité par la faim à Mascara", soit la région la plus éprouvée mais le numéro en question n'a point été conservé nulle part, y compris au centre des archives de Versailles.

Enfin, pour ce qui est des archives proprement dites, leur valeur est très inégale bien qu'il s'agisse de sources diverses. Ce sont généralement des détails vagues, évasifs, en dehors de la documentation succinctement présentée ici. Du reste, la pertes de registres d'état civil tant à Alger qu'à Sétif en particulier montre bien la destinée de la documentation d'alors. Rey Goldzeiguer s'est penchée sur cet aspect méthodologique crucial. Il fallait, en définitive, supprimer bien des pièces révélatrices, voir compromettantes.

II. L'APPROCHE QUANTITATIVE

Si les données ne manquent pas, c'est bien leur exploitation efficiente qui doit demeurer la préoccupation majeur de l'observateur averti, en évitant ainsi et surtout de faire des "raccourcis" comme le montre si bien le cas précis de Nouschi (1961) à propos de l'évaluation faite pour la province de Constantine, une évaluation faite essentiellement à partir de "dénombrements" de l'administration militaire, effectuée en 1866 et 1869, la différence représentant alors les hécatombes... C'est une opération très contestable et que n'importe quel sondage effectué à partir de l'état civil de l'une des mairie de la province suffit à discréditer aisément. Du reste, Rey Goldzeiguer a bien souligné les difficultés de toute qualification, en s'interrogeant:

"prés de 500.000", vingt ans après, à la suite de graves péril pesant sur le Constantinois en 1887 (document annexé à la source précitée: 285-286). En conséquence, cela ne saurait surprendre.

En ce qui concerne les autres bilans officiels, particulièrement ceux relatifs à des régions et tribus, l'objectif recherché, avoué ou inavoué, diffère beaucoup. En effet, le bilan n'est pas généralement publié. L'information livrée s'adresse à des cercles restreints, plus ou moins au courant de l'évolution d'ensemble. De plus, la règle générale n'est pas toujours observée, entendons-nous par là **l'écart avec la réalité**, principalement quant il est question de proportions ou de pourcentages tranchés. Il en est ainsi des données citées par Rey-Goldzeiguer et propres à la vallée du Chéelif, soit une des régions les plus éprouvées avec bien d'autres contrées et collectivités. Dans tous les cas, les taux de surmortalité, oscillant de 50 à 60 voire 70-80% sont destinés plutôt à fixer l'attention, à alerter compte tenu des dimensions des hécatombes. Se sont des estimations s'efforçant de cerner la réalité mais il ne s'agit nullement de qualification réelle. Du reste, toute qualification en milieu rural, de surcrit montagnard, demeure pratiquement impossible pour diverses raisons bien objectives.

Quant à la presse d'alors, spécialement d'Algérie, son long silence surprend à plus d'un titre alors que les échos retransmis par la presse au-delà du territoire algérien parvient à situer le drame comme le montre bien l'exemple de l'Illustration (Paris) dont certains extraits sont reproduits en guise d'introduction (Sari Dj. 1982: 7-8). Comme elle s'adresse à une opinion bien déterminée, une opinion non concernée par les hécatombes, celle des européens, le silence est donc bien intentionnel. Bien plus, quelques rares détails fournis sous forme de raillerie, d'anecdotes. Sont autant d'artifices visant l'indifférence et le confort moral. En fait, c'est la désinformation gratuite. Mais parfois aussi des fuites sont bien orientées comme l'illustre clairement l'exemple suivant ayant trait à cette correspondance locale et anonyme envoyée d'Orléansville (El Asnam) et insérée dans le quotidien Akhbar du 07 Juin 1868 où il est question d'une rétrospective pour bien situer le

1982: 28). Il en va de même également d'autres actes consultés et bien précisés dans la même source (photocopie).

En définitive, les documents de l'état civil méritent une attention soutenue en refermant non seulement des statistiques d'inégale valeur mais aussi et surtout des détails très riches d'enseignement. Dans tous les cas, confrontation et recoupement avec d'autres sources s'avèrent fructueuses et ouvrent de nouvelles pistes de recherches et d'investigations, allant bien souvent dans le sens de la qualification et de la précision, particulièrement sur le plan local.

4. Les autres sources.

Tout en représentant des données généralement vagues et peu précises en raison notamment de leur contexte ou de la qualité peu crédible des auteurs, de telles sources ne sont pas à écarter systématiquement. En voici quelques exemples significatifs: milieu officiels, presse, autres témoignages.

C'est ainsi que les premières exigent le plus d'attention car leur objectif est bien déterminé en s'adressant généralement à **une opinion bien définie**, une opinion généralement à la recherche d'une satisfaction, ... d'un apaisement ou au contraire en proie à un doute. Dans de telles conditions **tout est mis en oeuvre pour amortir les chocs**, ... pour arrondir les angles. L'écart avec la réalité ne sera que plus grand suivant les opinions ciblées. Les exemples suivants illustrent parfaitement ces cas de figure.

Le cas le plus édifiant concerne le bilan d'ensemble, bilan qui n'est publié qu'à la fin des hécatombes seulement, qu'une fois le drame terminé, soit le 11/06/1868 par le journal Akhbar. On y lit 217 000 morts dont un grand nombre revient aux deux épidémies incriminées: choléras et typhus. Or, cette valeur sera revue en hausse, soit le double:

l'analyse inévitable des causes ayant entraîné la propagation des deux épidémies.

3. L'état civil

Toute approche quantitative suppose des données viables de l'état civil, soit deux conditions sine que nun, deux conditions rarement réalisées, en dehors d'un nombre très limité de mairies, de mairies assez représentatives des populations directement concernées en général.

En effet, à cette date, l'état civil est encore embryonnaire. Si les villes et les centres européens sont bien desservis, il n'en est pas de même pour la masse de la population algérienne. C'est ainsi qu'en 1886, seuls 16 douars font l'objet d'une couverture administrative. Il s'agit là d'une proportion dérisoire à cette date, donc postérieurement ...(1). Du reste, le seul document que nous avons pu consulter, celui du douar Chénoua (près de Cherchell), souligne bien les lacunes.

Cependant, abstraction faite de ces observations, le chercheur parvient toujours à exploiter les données quand elles existent. Celles-ci sont disponibles au niveau **des villes et centres urbains**. Toutes les données consultables constituent des repères et autant d'informations très précieuses si l'on parvient à bien situer les données. N'en est-il pas ainsi de ces longues listes de déclarations de décès, anonymes se limitant parfois à une simple qualification comme à Mascara en particulier? Bien d'autres détails anodins se révèlent très instructifs. L'observateur ne peut les dédaigner. D'autant plus que la foule des mourants provient de loin et finit sa "marche" dans les villes, non sans avoir livré avant le dernier souffle... mille et un détails dont l'interprétation ne peut échapper alors au chercheur. Il en est ainsi quand les actes de décès sont transcrits correctement en mentionnant des détails bien déterminés. Tels sont les exemples ayant retenus notre attention à Blida et que nous avons exploités avec intérêt (Sari Dj.

ceux de la Mitidja, d'Affreville (Khémis-Miliana), de Sainte Barbe du Tlélat (Tlélat), de Ténès. **L'examen de leur témoignage demeure incoutournable.**

2. Les rapports médicaux

Pareille documentation quand elle est encore disponible ne peut laisser l'observateur attentif sans réaction. C'est ainsi que l'on constate que des efforts indéniables ont été déployés par la plupart du corps médical, tant pour suivre l'évolution des deux principales affections ayant déclenché la surmortalité (choléra et typhus) que **pour bien cerner cette dernière surtout**. Il en est ainsi du rapport de synthèse général établi par le médecin chef des hôpitaux d'Algérie, le Dr. J. Périer (1869-1870). Cette synthèse constitue une source inépuisable sur les principaux aspects de tout le drame de 1867-68, étayée à partir des observations relevées dans les centres hospitaliers et les pénitenciers, revêtant ainsi un double intérêt, quantitatif et qualitatif. Dans le premier cas, les statistiques relevées cernent bien la réalité et permettent par conséquent des comparaisons et confrontations très utiles. Dans le second cas, la contribution scientifique est incontestable. La publication du rapport a été certainement précieuse pour les milieux concernés sur le plan international (Perier, 1869, 22: 449-520, 1870, 24: 461-535).

Quoi qu'il en soit, une conclusion majeure doit être soulignée car elle constitue à elle-seule la passage obligé de l'approche générale des hécatombes. Il ressort que **la part des deux épidémies dans le déclenchement et la généralisation des hécatombes a été bien établie** et invite ainsi l'historien à poursuivre les investigations dans tous les sens pour mieux faire apparaître les causes réelles du drame. En définitive, c'est tout le contexte, général et particulier, du drame qu'il convient de maître en lumière dans de telles conditions, d'où

I. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

Toutes approche doit s'assurer au préalable de l'authenticité et de la crédibilité des témoignages et autres données, même si de tels documents ne présentent pas toujours le même intérêt ni la même valeur. Quoi qu'il en soit, le chercheur dispose de trois types d'informations dignes d'intérêts. Ce sont celles d'observateurs assidus et généralement crédibles, de rapports médicaux et de statistiques diverses.

1. Les témoignages d'observateurs attentifs et crédibles

Les témoignages sont nombreux et d'importance très inégale. Aussi le choix doit-il être très rigoureux se pliant toujours aux exigences de la recherche scientifique, en respectant la méthode historique. Dans le cas présent, il convient de se consacrer avant tout au **vécu relevé et rapporté par les témoins directs de l'évolution des hécatombes**. D'autant plus qu'il émane aussi et surtout d'observateurs attentifs, avertis et s'efforçant aussi de transmettre la réalité la plus fidèle possible, en évitant tout catastrophisme et euphémisme. De plus, comme on dispose parfois de témoignages divers se rapportant soit à la même région ou centre urbain, la confrontation s'avère fructueuse.

Quoi qu'il en soit, l'approche serrée révèle la qualité de récits bien déterminés. Il en est ainsi en particulier de la correspondance de religieux, de curés très attachés à leur milieu d'activité, relevant particulièrement des scènes s'efforçant de quantifier, de comparer d'évaluer, de comparer... Aussi disposons-nous d'informations très utiles et bien souvent irremplaçables comme c'est le cas des services hospitaliers.

A cet égard, nous soulignons tout l'intérêt qu'il faut accorder aux correspondances faites par un certain nombres de curés, notamment

coeurs des centres urbains, en rendant leur dernier souffle pour prendre à témoin le monde des privilégiés...

Plus que cette tournure qui a failli compromettre localement et durablement le potentiel démographique, et indépendamment des causes incriminées avec la même constance en les réduisant avant tout aux calamités naturelles malgré l'incontestables rapport du Dr Perier (1869-70), **des problèmes de fond n'ont guère été élucidés**. Il en est ainsi de la qualification, d'autant que toute approche, aussi minimale soit-elle, mais objective et se fondant sur des données incontournables, ne peut esquiver aussi et surtout le problème toujours en suspens, celui de la valeur des différents dénombrements, principalement au XIX^e siècle. La mise au point de Yacono (1954) ne saurait clore le débat définitivement. Du reste, L. Chevalier (1947) avait déjà observé les lacunes. Comment en serait-il autrement quand on relève des taux d'accroissement naturel de ... 4% en 1876, soit immédiatement après les hécatombes et non seulement **l'insurrection de 1871-72 mais aussi ses conséquences incalculables sur le plan économique** (Ch. R. Ageron, 1968, 1: 3-35). Ajoutons les valeurs de 1881 et 1886, soit respectivement 2,9% et 3,1%. **Trois taux de population de croissance explosive et non en survie...**

Aussi proposons-nous d'examiner les trois points suivants, à la lumière de nombreuses recherches à propos de ces problèmes (Sari, 1982, 1990) et au terme de trois décennies d'investigations sur le terrain concernant l'évolution récente de l'Algérie.

- * L'approche méthodologique

- * L'approche quantitative

- * Les implications